



Compte-rendu

7 mars 2019

Jasseron - salle polyvalente

Mot du vice-président :

M. Aimé NICOLIER

Au sein du projet de territoire de la CA3B, le **schéma agriculture alimentation** est en cours d'élaboration depuis près d'un an. Suite à une phase de **diagnostic** au printemps 2018, l'ensemble des **partenaires** et acteurs du territoire ont été conviés à des **temps participatifs** pour échanger ensemble sur le devenir de notre territoire en termes agricole et alimentaire. De nombreuses **pistes d'action** ont été partagées qui seront à affiner d'ici l'été.

Une des pistes d'action se traduit aujourd'hui par ces **lèges rencontres** qui ont été sollicitées par les partenaires afin d'échanger et de partager.



©Séverine Fèvre, CA3B

A. Mathieu, Maire et A. Nicolier, VP CA3B

Mot d'accueil du maire :

M. Alain MATHIEU

Jasseron, une commune rurale qui protège ses zones agricoles.

Suite à la **baisse constante** du nombre d'exploitations agricoles de son territoire, la commune a lancé la réalisation de **zones agricoles protégées (ZAP)** dont l'enquête publique est en cours. De même que les commerces de centre-village, l'agriculture et les agriculteurs doivent être **accompagnés**, leurs produits utilisés dans les **cantines scolaires** et leurs **terres protégées**.



7 mars 2019

Jasseron - salle polyvalente

Programme :

18h00 - Accueil « participatif » -
Buffet de produits locaux



18h30 - Introduction

M. Mathieu, maire de Jasseron

Schéma agriculture - alimentation de la CA3B

M. Nicolier, vice-président CA3B

19h00 - La politique alimentaire dans les collectivités

S. Bonnefoy, Terres en Ville

19h45 - L'action de Valence-Romans Agglomération

F. Larue, vice-président VRA

G. Watel, responsable développement agricole VRA

A. Gelay-Turtaut, SAFER Drôme

A. Charvériat, réseau des AMAP AURA

20h45 - La recherche sur les « circuits du milieu »

G. Lafosse, chargé de filières, Chambre Agriculture Isère

21h15 - Conclusion

M. Nicolier, vice-président CA3B

93 participants

élus **28**

agriculteurs **14**

partenaires **51**



Accompagnement / Formation

AFOCG 01
Chambre d'Agriculture 01
Chambre d'Agriculture 38
FDCUMA
FRAPNA 01
Lycée des Sardières
SMTA Alimentec
Terres en Villes

Filières

Restaurateur Etik'Table
Réseau des AMAP
Syndicat Promotion
Crème et Beurre de
Bresse
Cuisine centrale
Bourg-en-Bresse
Ets Bernard
Bovicoop
Bressor
Laiterie Etrez
SICA les 3 Régions
Laiterie Foissiat

Territoire

CA 3B
Département Ain
DDT
Ville Bourg-en-Bresse
SAFER 01 et 26
Valence-Romans
Agglomération
Conseil de
Développement
Les Colibris
MRJC
Mouvement
citoyen

Vote des participants :

L'intervention qui m'a donné envie de venir ce soir est :



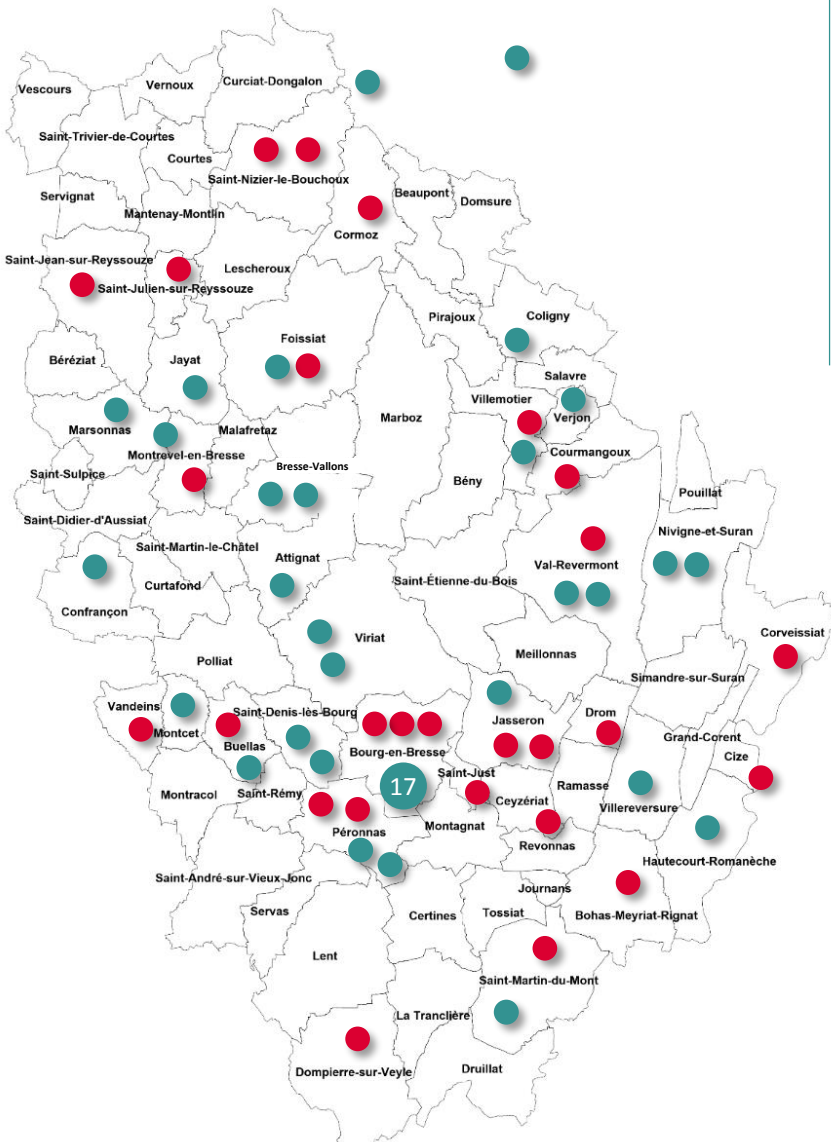
Accueil « participatif » – Buffet de produits locaux

Introduction – Schéma Agriculture- alimentation La politique alimentaire dans les collectivités

L'action de Valence-Romans Agglomération

La recherche sur les « circuits du milieu »

Conclusion



La commune d'où je viens :

- En tant qu'**élu**
- En tant que **partenaires** (associations, filières, agriculteurs, citoyens, membres du Conseil de Développement)

Pour moi l'agriculture c'est :

Equilibre alimentaire
Nourrir le monde
Qualité
Circuits courts
Dialogue
Passion
Responsabilité collective
Nature
Beau et difficile
Avenir
Locale
Essentiel
Equilibre
Agroécologie
Santé
Foncier
Bio
Diversité
Métier
Indispensable
Territoire
Souveraineté alimentaire



©Séverine Fèvre, CA3B



Curieuse de ces sujets

Proche du terroir



Je me considère comme une personne :

En questionnement sur l'avenir de notre planète



Amoureuse de la « bonne bouffe »



Issue de l'agriculture



Equipée de bottes dans ma voiture



©Séverine Fèvre, CA3B



Buffet de produits locaux

Des produits locaux provenant de **12 agriculteurs, coopératives et fruitières** et préparés par un **artisan traiteur**

Terres en Villes :

Un réseau, des missions et des chantiers pour co-construire les politiques agricoles et alimentaires des territoires.

L'agriculture en zone périurbaine et en ville est historique. Aujourd'hui la question de l'alimentation s'ajoute sans que les solutions puissent être généralisées uniformément.

Le **Projet Alimentaire Territorial** devient une opportunité pour les territoires afin de rapprocher producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et consommateurs.

3 types de PAT, de l'exigence la plus faible à la plus forte :

- PAT ponctuel
- PAT structurant
- PAT transversal



Rn PAT

Réseau national
Pour un Projet Alimentaire Territorial
Co-construit et partagé



©Séverine Fèvre, CA3B

Synthèse des échanges :

Besoin de construire un PAT à l'échelle du territoire qui soit **transversal, partagé** et **rassemblant** le maximum d'acteurs, de tous types de filières.

Ce PAT devra être **ambitieux**, pour répondre aux **problématiques locales** concrètes.

« Cela peut être complexe de réunir tous les acteurs, mais on peut y arriver, et réussir à fédérer. »

19h45 - L'action de Valence-Romans Agglomération

F. Larue, vice-président VRA

G. Watel, responsable développement agricole VRA

A. Gelay-Turtaut, SAFER Drôme

A. Charvériat, réseau des AMAP AURA

Présentation VRA :

Une collectivité engagée dans une charte multi partenariale.

L'agglomération s'est dotée d'une stratégie de développement agricole et forestier (DAF) pour la période **2016-2020**, issue d'une vision et d'une priorisation partagée avec une **vingtaine de partenaires** signataires de la charte et des associés.

Elle présente **3 ambitions stratégiques** à l'horizon 2050, s'articulant avec les démarches d'ensemble du territoire :

- Développement local et **économie de proximité**
- **Stratégie alimentaire** (non traduite dans un PAT)
- Protection de la **ressource en eau** et qualité environnementale



F. Larue et G. Watel, VRA

Présentation SAFER 26 :

Partenaire associé, historique de VRA.

La **veille foncière collaborative** permet d'accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et de conforter les exploitations en place.

L'agglomération a ainsi pu créer un **espace test** sur **6 ha** en **Agriculture Biologique**.

Présentation AMAP :

Partenaire signataire de la charte VRA.

L'Appel à projet de l'agglomération VRA « **Consommons Autrement** » a pour objectif de sensibiliser et accompagner au changement les consommateurs, et à permettre l'accès à tous à l'alimentation.

Des **rencontres professionnelles** apportent des outils, des pistes de financement et un répertoire d'acteurs sur lesquels s'appuyer pour se saisir de l'alimentation comme un **axe transversal** dans leurs actions.



F. Larue, vice-président VRA

G. Watel, responsable développement agricole VRA

A. Gelay-Turtaut, SAFER Drôme

A. Charvériat, réseau des AMAP AURA

Synthèse des échanges :



La charte partenariale

- **Quel a été le déclic pour le lancement du projet ?**

Les politiques agricoles étaient historiquement engagées avant la fusion des collectivités en 2014 et la création de VRA. Pour créer la charte il a donc été essentiel de rechercher des partenaires, de rencontrer et de solliciter toutes les structures pour partager ce projet.

- **Quels sont les freins / points de blocage ?**

Prendre le temps de mettre tout le monde autour de la table, de fédérer dans un même mouvement alors qu'il existe des positions différents. Ce temps est nécessaire pour partager et écouter ces divergences. VRA est incitateur et fixe les orientations mais chacun crée un chemin réaliste. Parfois il s'agit de recadrer sans affrontement pour affirmer les volontés du territoire.

- **Comment les agriculteurs sont-ils informés de ces actions/charte ?**

Chaque structure informe ses adhérents. Il est donc difficile de connaître le % d'agriculteurs touchés.

- **Comment sont effectués le suivi et l'évaluation de la charte qui est un engagement politique non contraignant ?**

L'approche du résultat est principalement qualitative avec des indicateurs factuels. Sur les zones de captages, l'évaluation est également quantitative (analyses d'eau, suivis des pratiques...).

- **Pourquoi horizon 2050 ?**

Cette date est basée sur le scénario Afterres, il existe également un pallier à 2030. Les questions sont réfléchies à un temps plus long que le mandat et permettent d'aborder la structuration des filières et de mettre en place un réseau de dynamique locale dans une optique pédagogique, avec une trajectoire et des objectifs communs.

L'espace-test :

- **Après le passage sur l'espace-test, que deviennent les porteurs ?**

Les porteurs peuvent s'installer sur du foncier maîtrisé par les collectivités grâce à une mise à disposition de terres avec l'essentiel (forage, accès parcelle...) et sous bail rural voire bail environnemental. Le passage sur l'espace-test est toujours une réussite, il permet a minima de tester la faisabilité des projets. Les départs sont dus à un besoin d'agrandissement de terrains, d'ajout d'un atelier de transformation...

- **Comment vérifier la solidité des projets ?**

VRA travaille avec la Fabrik Paysanne, collectif mobilisant 8 structures locales d'expertises complémentaires. Les projets sont donc accompagnés pour être réalistes et professionnels. Les porteurs sont incités à suivre des temps de formations avant d'accéder à l'espace-test.



Autres questions :

- **Comment toucher les petites communes sur l'alimentation ?**

En impliquant l'ensemble des élus du territoire. Un accompagnement est mis en place en fonction de l'intérêt de la commune et des actions opérationnelles pour inciter pas à pas. Les élus doivent montrer l'exemple.

- **Quel est le modèle du « mieux agricole » ? Comment favoriser un modèle plutôt qu'un autre ?**

6 captages prioritaires sont présents sur le territoire de VRA. La mise en place de la veille foncière et de préemption avec la SAFER assure un arbitrage pour faire concorder les projets avec la volonté politique agricole. Il existe des prérogatives nationales qui permettent de départager les dossiers. Un comité départemental est exécutif puis des réunions locales sont organisées en cas de concurrence. Grâce à une convention cadre avec la SAFER, l'agglomération participe à ses réunions.



CA Isère:

Des systèmes hybrides entre filières longues et circuits-courts : les systèmes alimentaires du milieu.

L'agriculture est impactée par la **tension sur les prix** exacerbant la compétitivité prix sur les marchés en cœur de gamme. Il est ainsi nécessaire de développer la **compétitivité hors prix** : filières de qualité, circuits-courts fermiers...

Le développement récent des **systèmes alimentaires du milieu** donne naissance à des **opportunités commerciales** de produits locaux de qualité sur des circuits plus « classiques » (GMS, RHD, commerce de proximité). Ces circuits impliquent une **gouvernance participative** et une **transparence** des stratégies facilitées par les **acteurs publics**.



Synthèse des échanges :

• Quel est la plus-value financière de ce système pour un agriculteur ?

0,50 € / kilo de carcasse pour un éleveur. Il est nécessaire de partager un certain nombre de valeurs pour s'assurer de l'objectif commun et que tout le monde s'y retrouve. Pour certaines GMS (Grande et Moyenne Surface), il y a un véritable engagement qui sert également à son image (affichage local, travail avec les producteurs...).

• Pourquoi une GMS s'approvisionnerait-elle à 100 % auprès de producteurs locaux ?

En premier lieu, ce modèle exclusif n'est pas recommandé. Une GMS doit avoir plusieurs circuits d'approvisionnement pour sécuriser les produits vendus. Le modèle de circuit du milieu est un complément avec par exemple 1 bête/semaine sur les 2 vendues. Cela permet une vente régulière pour le producteur, un affichage d'éthique et une sécurité de l'approvisionnement pour la GMS.

• Quel revalorisation du local ? Est-ce Local vs Qualité ?

Le but premier est d'améliorer le revenu des agriculteurs, c'est-à-dire de trouver de la valeur. Pour cela, il est nécessaire de travailler sur une répartition différente de la valeur ajoutée afin de minimiser la hausse de prix par rapport à un produit de même type. Si on attribue une valeur supplémentaire, le consommateur doit la retrouver. Il est alors nécessaire de définir ce qu'on appelle « qualité » ou « local ». Ces arguments permettent ensuite d'expliquer le prix supérieur de ces produits : charte de pratiques (label, AOP, AB...), local, commerce équitable, insertion...

21h15 - Conclusion

Mot du vice-président :

M. Aimé NICOLIER



J'ai eu l'immense plaisir aujourd'hui de vous accueillir pour ces **lèges Rencontres de l'Agriculture et l'Alimentation du Bassin de Bourg-en-Bresse** où vous êtes près d'une **centaine** de participants.

Les **interventions** et les **échanges** ont été de **qualité**. Je ne doute pas que chacun a pu puiser de **l'inspiration** et de la **réflexion** dans chacune des présentations réalisées.

Je souhaite que cette **dynamique** puisse se poursuivre lors de **futures rencontres** et ainsi nous permettre d'atteindre collectivement nos objectifs **d'agriculture et d'alimentation durables**.

En avril, des groupes de travail composés d'élus des **conférences territoriales** de la CA3B permettront de **prioriser les projets issus des ateliers participatifs** au regard des orientations du territoire.

Par la suite, nous nous retrouverons pour la **co-construction de la mise en œuvre** de ce schéma agriculture alimentation.

21h30 - Evaluation de la soirée par les participants

Trop technique,
trop d'acronymes

Trop dense

Supports papiers
à prévoir

Penser aux
végétariens !

Insatisfait



Satisfait

Très satisfait



Présentation du schéma
CA3B manquante

Quelle suite ?

Exemples concrets
motivants

Dynamique, échanges

Clair, complet,
avec du sens

Organisation originale
et ludique

Convivial

Produits locaux variés

Souvenirs photos



Contact :

Pauline CHIROUZE

Coordnatrice du pôle développement rural
pauline.chirouze@ca3b.fr - 04 74 32 50 03